orientation
.ch

Aide-peintre AFP

Planification, bâtiment, génie civil | Technique du bâtiment, aménagements intérieurs

En tant qu'aide-peintre, tu prépares les surfaces intérieures ou extérieures des bâtiments. Tu appliques ensuite des peintures, des vernis, du papier peint et des crépis. Tu peins des façades, des murs, des plafonds, des sols ou encore des portes selon diverses techniques. Tu travailles sous la responsabilité des peintres ou des chefs d'équipe. Tu contribues à protéger et à embellir les bâtiments.

Tâches

Préparation des travaux

- Calculer la surface à traiter ainsi que la quantité de matériaux nécessaire
- Préparer des mélanges de couleur pour obtenir la teinte souhaitée par le client ou commander des mélanges prêts à l'emploi

---

Travaux préparatoires

- Installer une échelle, un chevalet, un pont-roulant ou un échafaudage si nécessaire
- Protéger les sols et les surfaces qui ne doivent pas être peintes en posant des feuilles cartonnées ou plastifiées, ou en collant des bandes de papier adhésif
- Détacher les anciens papiers peints, les couches d'ancienne peinture ou de rouille, par exemple à l'aide d'un grattoir, d'une spatule, d'un décapant ou d'un appareil à air chaud
- Mastiquer les trous et les fissures, supprimer toute trace de graisse et toute aspérité, poncer et dépoussiérer
- Vérifier que la surface à peindre est sèche, faire appel à un spécialiste si nécessaire pour enlever l'humidité

Travaux de peinture et rangements

- Appliquer la peinture au pinceau, au rouleau ou au pistolet, en une ou plusieurs couches: couche de fond, couche intermédiaire ou couche de finition
- Appliquer du crépi ou d'autres revêtements et structurer la surface
- Encoller et poser des papiers peints, des tissus ou d'autres revêtements
- Réaliser des éléments décoratifs comme des figures géométriques ou des reliefs
- Nettoyer les outils et la place de travail, évacuer les matériaux non utilisés ou hors d'usage

Environnement de travail

En tant qu'aide-peintre, tu travailles la plupart du temps sur les chantiers, ce qui t'amène à te déplacer souvent. Seuls les objets mobiles et facilement transportables comme des fenêtres, des portes ou des pièces de machines sont peints en atelier. Les chantiers peuvent concerner des nouvelles constructions, des bâtiments en transformation ou des locaux habités qu'il faut rénover. Tu exerces tes tâches seul-e ou en équipe. Tributaire des conditions climatiques, tu travailles par températures basses ou élevées, également en hauteur sur des échafaudages ou dans des espaces parfois étroits, bruyants et poussiéreux. Selon tes tâches, tu portes un équipement de protection comprenant un masque, des gants, un casque, un bonnet et des lunettes. Tes horaires sont en principe réguliers.

Tu trouves du travail dans des petites et moyennes entreprises de plâtrerie-peinture. Avec un CFC et de l'expérience professionnelle, tu peux accéder à des postes à responsabilité, par exemple comme chef-fe d'équipe ou contremaître-esse. Tu peux aussi t'établir à ton compte.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Habileté manuelle
- Résistance physique
- Absence de vertige
- Précision et minutie
- Sens esthétique
- Aptitude à travailler en équipe
- Disposition à de fréquents déplacements
- Perception correcte des couleurs

Intérêts

- Travailler avec ses mains
- Dessiner, décorer, créer
- Avoir une activité physique
- Se déplacer souvent

Formation

Cette formation s'acquiert par un apprentissage en entreprise.

Entreprise	École	Cours interentreprises
Formation pratique 4 jours par semaine dans une entreprise de plâtrerie-peinture	Formation théorique 1 jour par semaine dans les écoles professionnelles cantonales	20 jours sur 2 ans dans les écoles professionnelles cantonales

Durée	Conditions d'admission	Titre obtenu
2 ans	– Scolarité obligatoire achevée – Certaines entreprises recourent à un examen d'admission	Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'aide-peintre

Formations continues

Apprentissage complémentaire

En tant qu'aide-peintre, tu peux peux envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de **peintre** (https://orientation.ch/fr/professions/peintre-cfc). Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure, par exemple, un brevet fédéral.

Professions voisines

Profession
Aide-plâtrier/ière AFP

https://orientation.ch/fr/professions/aide-platrier-iere-afp

Profession
Maçon-ne AFP

https://orientation.ch/fr/professions/macon-ne-afp

Profession
Praticien-ne en façades AFP

https://orientation.ch/fr/professions/praticien-ne-en-facades-afp

Profession
Assistant-e vernisseur-euse AFP

https://orientation.ch/fr/professions/assistant-e-vernisseur-euse-afp

Autre information

Numéro Swissdoc

0.450.77.0

Liens utiles

Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres (ASEPP) (https://www.smgv.ch/fr)

Devenir peintre (https://devenir-peintre.ch)

Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres (ASEPP): formation

Fédération suisse romande des entreprises de plâtriers-peintres (FREPP) (https://www.frepp.ch)

Bases legales (https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/53005?lang=fr)